

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)
commission sur
Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares
Mémoire sur le
Parc Ville-Marie

L'appellation « Parc » ne peut pas s'appliquer vraiment à la collection de divers espaces verts que le PPU propose comme *Parc Ville-Marie* (ou *Parc du Quartier des gares* dans l'Annexe technique).

Un Parc, pour moi, est un espace vert plus ou moins continu à l'intérieur d'un périmètre bien définie. Étant coupé en 5 morceaux distinctes par des rues (St-Antoine, Lucien L'Allier, Torrance et de la Montagne) le « Parc » Ville-Marie ne satisfait ce critère.

Je suis certainement pour l'aménagement d'espaces verts supplémentaires (notamment au dessus les bretelles de l'autoroute) pour ajouter à ceux déjà en place qui ne devraient pas être changer substantiellement (2 jardins communautaires et l'Aire d'exercice pour chiens).

Tel que montré à la page 3 et l'annexe *Rue Torrance suggestions*, la trame des rues devrait rester comme tel à l'ouest de la rue Lucien-L'Allier. L'aménagement proposé, avec l'ajoute de la rue Torrance, créerait trop de problèmes (accès, circulation, bouleversement d'espaces verts existants).

Il serait bon de comparer deux options pour l'intersection entre Torrance et Jean-D'Estries soit au nord ou au sud de la sortie de l'autoroute.

À part de l'accès à la tour Canadiens 2, (notamment pour les piétons: Annexe technique, *Mouvements piétons - Réseau de surface*, Fig. 16, pdf p. 55) il me semble que la nouvelle rue Torrance est là principalement pour augmenter les cases de stationnement sur rue (réf. Plan d'ensemble, *Stationnement*, doc 5.3.2.1, p. 4)

Commentaires

- sur les réponses de l'arrondissement aux questions du 28 mai de la commission:
 - pour les questions:
 - 6.1. Que représentent les lignes rouges et les lignes vertes?
 - 6.2. Quelle est la source de l'information présentée sur cette carte?
 - l'arrondissement aurait pu donner la référence spécifique: Annexe technique, *Circulation véhiculaire et cyclable - Interventions proposées*, Fig. 15, pdf p. 54
- sur l' Annexe technique, *Réaménagement proposé du secteur 3*, Fig. 32.5, p. 85:
 - les coupes types qui suivent n'inclut pas la rue Torrance.
- sur le Plan d'ensemble, doc 5.3.2.1:
 - *Mouvement véhiculaire*, p. 3:
 - n'inclut pas le mouvement sur les rues Lusignan, de Versailles et la nouvelle rue entre eux.
 - *Jardins communautaires* (p. 1) et *Aire d'exercice pour chiens* (p. 2)
 - n'inclut pas les Trottoirs tel que prescrit par la légende.
- sur l'*Étude d'impact sur les déplacements – Projet de développement de l'îlot Windsor*, doc 7.1.11.3:
 - à refaire selon le projet de PPU (nouvelle rue Torrance etc.)

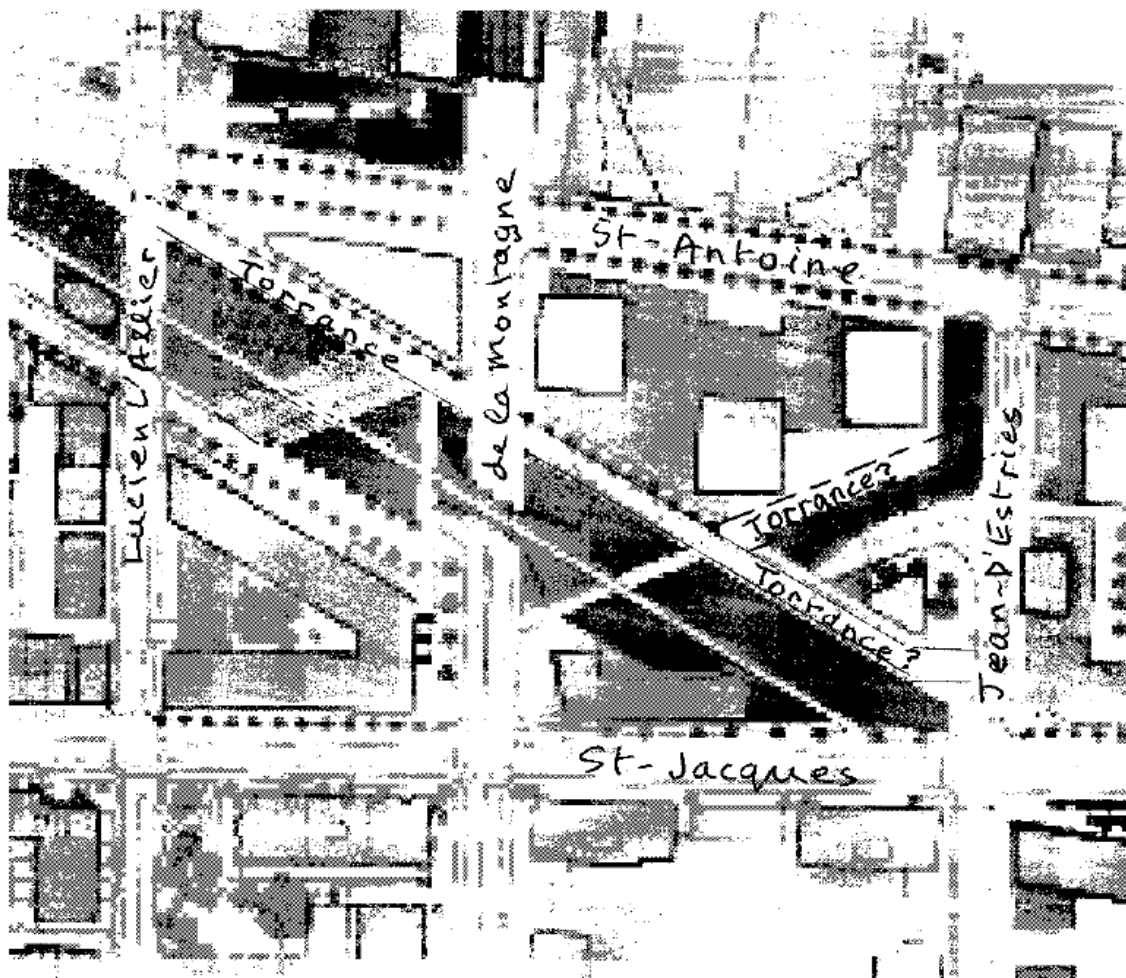
John Burcombe

(ancien jardinier dans les jardins communautaires Georges-Vanier et Versailles)

Annexes: - *Rue Torrance suggestions* (p. 3)

- vue actuelle des jardins communautaires et les sorties de l'autoroute (p. 4)

PPU des gares
rue Torrance suggestions
Entre Lucien-L'Allier et Jean-D'Estrées seulement
Aucune modification des rues à l'ouest de Lucien-L'Allier



JB 30juin15

11juin15

Parc Ville-Marie actuel Google

